

Covid-19

[1]

Vos collègues de la FSU-SNUipp37 font un point sur les différentes démarches à faire en fonction de votre situation. Cet article sera mis à jour en fonction des questions et de l'évolution de la situation.

*** Je suis chez moi pour garder mes enfants de moins de 16 ans. Dois-je faire du travail à distance?** [lire la suite ici](#) [2]

Dans la Foire Aux Questions du ministère du 15/03/20 15 h, document qui a valeur de circulaire, on y lit : "...les personnels enseignants (titulaires, contractuels ou assimilés) se verront proposer d'exercer leurs fonctions en recourant aux ENT ou dispositifs numériques équivalents ou tout autre moyen pour assurer la continuité pédagogique. ... Dans l'hypothèse où aucune de ces modalités n'est possible, les personnels pourront bénéficier d'une autorisation spéciale d'absence (ASA). L'autorité hiérarchique délivre à l'agent dès que possible un justificatif de l'autorisation de travail à distance ou de l'autorisation d'absence. ...aucune journée de carence ne sera appliquée."

Sur cette base, le recours aux ASA est possible, mais il n'est pas obligatoire. Il s'agit bien d'une procédure accordée par l'administration. Il faut demander à votre IEN une ASA (autorisation spéciale d'absence). [Modèle de lettre](#) [3]

*** Je suis chez moi car j'ai une pathologie à risque. Dois-je faire du travail à distance ?**

Avant que le confinement ne soit la règle pour tout le monde, il était possible d'avoir une ASA en cas de pathologie particulière or aujourd'hui cela ne correspond plus à la réalité actuelle. Néanmoins cette disposition est toujours inscrite dans la FAQ du MEN. [Modèle de lettre pour demander une ASA](#). [4]

*** Je n'ai pas d'enfant de moins de 16 ans Dois-je faire du travail à distance ?**

Oui le **travail à distance** est la règle. La présence à l'école pour l'accueil des enfants de soignants est sur la base du volontariat.

*** Cette situation crée une désorganisation sans précédent dans mon travail, à cela s'ajoute les pressions de la hiérarchie. Cette situation génère un énorme stress. Que dois-je faire ?**

Saisissez-vous du Registre Santé Sécurité au Travail (RSST) pour faire part de votre état de stress lié à vos conditions de travail.

Pour cela, connectez-vous avec votre identifiant sur *pia-orelans-tours* : [lien ici](#). [5]

Parallèlement à cette démarche, informez-nous en nous écrivant à l'adresse snu37@snuipp.fr [6]

*** J'accueille des élèves, enfants de soignants, dans ma classe. Je pense que cette situation est dangereuse pour ma santé. Que puis-je faire?**

Si on est volontaire, alors on a aussi le droit de ne plus l'être puisque la situation est évolutive. Par contre il est bien entendu indispensable d'exiger les moyens pour protéger les agents volontaires (certitude que les salles seront désinfectées, savon, gel hydroalcoolique, masque...).

Faites nous remonter toutes vos questions, problèmes... à

merci de privilégier les mails à
snu37@snuipp.fr [6]

[06 95 82 94 05](tel:0695829405) [7]

[07 68 79 54 90](tel:0768795490) [8]

[06 75 75 52 58](tel:0675755258) [9]

PAS D'ADHERENT-ES... PAS D'INFOS

[Pour se syndiquer ou se resyndiquer !?](#) [10]

URL source: <http://snuipp37.fr/snu2/17-mars-2020-questions-r%C3%A9ponses-covid19>

Liens

[1] <http://snuipp37.fr/snu2/17-mars-2020-questions-r%C3%A9ponses-covid19>

[2] <http://snuipp37.fr/snu2/questionsreponses-covid19>

[3] http://snuipp37.fr/snu2/sites/default/files/files/snu/2019-2020/actualite/modele_lettre_divers_pour_ien_pour_asa_et_garde_denfant_b.doc?630

[4] http://snuipp37.fr/snu2/sites/default/files/files/snu/2019-2020/actualite/modele_lettre_divers_pour_ien_pour_situation_medicale.doc?120

[5] https://pia.ac-orleans-tours.fr/protege/ma_carriere_ma_vie_professionnelle/sante_et_securite_au_travail/registre_sante_et_securite_au_travail/registre_sst_ecole/

[6] <mailto:snu37@snuipp.fr>

[7] <http://snuipp37.fr/snu2/callto%3A06%2095%2082%2094%2005>

[8] <http://snuipp37.fr/snu2/callto%3A07%2068%2079%2054%2090>

[9] <http://snuipp37.fr/snu2/callto%3A06%2075%2075%2052%2058>

[10] <https://adherer.snuipp.fr/37>